

SOCIÉTÉ FONCIÈRE D'AÏN-EL-KADOUS, Casablanca

Une participation de Pierre-Eugène de Caplane
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Caplane_P.-E._1877-1944.pdf

S.A., 27 juillet 1920 p. 99 ans.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE D'AÏN-EL-KADOUS
S.A. marocaine au capital de 0,7 MF.
Siège social : Casablanca, 4, r. de Charmes
Siège administratif : Paris, 14, av. de l'Opéra
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 561)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.

CAPLANE (P.-E.), 7, r. de Chartres, Neuilly-sur-Seine ;
VESSIÈRE (Émile), 14, av. de l'Opéra, Paris ;
LAMBOI (Henri), 4, r. de Charmes, Casablanca.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
BUISSON (Joseph), 29, r. Taitbout, Paris.

Objet. — Ttes ops d'achat, vente, locations de ts immeubles urbains ou ruraux, l'édification de ttes construc., l'expl. de tte affaire, la rech., l'obtention, l'expl. de ts monopoles, privilèges et commission en ts pays et particulièrement au Maroc.

Capital social. — 0,7 MF en 7.000 act. de 100 fr. ; originellement de 0,2 MF ; porté le 1^{er} déc. 1926 à 0,6 MF ; porté le 19 juillet 1921 au chiffre actuel

Parts bénéficiaires. — 2.000.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % d'intérêt aux act. Le surplus : 15 % au conseil. Le solde : 80 % aux act. ; 20 % aux parts.
